

---

États financiers de  
Fondation de l'Hôpital du  
Sacré-Cœur de Montréal

31 décembre 2021

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....	3
État de la situation financière.....	4-5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-16

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 24 mai 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

**Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal**  
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2021

		2021					2020
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>							
Apports	3	2 067 277	—	829 738	—	1 497 885	4 394 900
Revenus de placement	4	6 507 780	—	864 941	35 247	1 816 857	9 224 825
Activités de financement	5	385 443	—	211 803	—	82 916	680 162
Activités commerciales	6	4 326	—	18 734	—	—	23 060
Subvention salariale d'urgence du Canada		205 064	—	—	—	—	205 064
		<b>9 169 890</b>	<b>—</b>	<b>1 925 216</b>	<b>35 247</b>	<b>3 397 658</b>	<b>14 528 011</b>
							6 443 991
<b>Charges</b>							
Frais inhérents liés aux apports	3	247 371	—	212 126	—	—	459 497
Gestion et garde des placements		188 894	—	—	—	—	188 894
Activités de financement	5	269 097	—	105 577	—	8 091	382 765
Activités commerciales	6	—	—	—	—	—	—
Administration		1 294 047	—	—	—	—	1 294 047
Amortissement des immobilisations		—	10 545	—	—	—	10 545
		<b>1 999 409</b>	<b>10 545</b>	<b>317 703</b>	<b>—</b>	<b>8 091</b>	<b>2 335 748</b>
							3 455 820
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant dons		<b>7 170 481</b>	<b>(10 545)</b>	<b>1 607 513</b>	<b>35 247</b>	<b>3 389 567</b>	<b>12 192 263</b>
Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost		<b>779 529</b>	<b>—</b>	<b>1 453 265</b>	<b>—</b>	<b>967 478</b>	<b>3 200 272</b>
							1 570 077
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>		<b>6 390 952</b>	<b>(10 545)</b>	<b>154 248</b>	<b>35 247</b>	<b>2 422 089</b>	<b>8 991 991</b>
Soldes de fonds au début		<b>12 054 334</b>	<b>36 866</b>	<b>17 088 496</b>	<b>11 044 399</b>	<b>12 694 761</b>	<b>52 918 856</b>
Virements interfonds	8	<b>(586 835)</b>	<b>18 036</b>	<b>—</b>	<b>568 799</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Soldes de fonds à la fin</b>		<b>17 858 451</b>	<b>44 357</b>	<b>17 242 744</b>	<b>11 648 445</b>	<b>15 116 850</b>	<b>61 910 847</b>
							52 918 856

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal**  
**État de la situation financière**  
 au 31 décembre 2021

							2021	2020
Notes	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobili- sations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Actif</b>								
Placements et intérêts courus								
Placements	9	59 023 885	—	—	—	59 023 885	49 786 527	
Intérêts courus		43 527	—	—	—	43 527	69 588	
		<b>59 067 412</b>	—	—	—	<b>59 067 412</b>	49 856 115	
<b>Autres éléments d'actif</b>								
Encaisse		2 373 579	—	—	—	2 373 579	3 446 195	
Débiteurs		312 321	—	—	—	312 321	523 979	
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	12	—	—	17 242 744*	11 648 445*	15 116 850*	—	
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif		505 516	—	—	—	505 516	464 228	
Immobilisations	10	—	44 357	—	—	44 357	36 866	
		<b>3 191 416</b>	<b>44 357</b>	<b>17 242 744</b>	<b>11 648 445</b>	<b>15 116 850</b>	<b>3 235 773</b>	
		<b>62 258 828</b>	<b>44 357</b>	<b>17 242 744</b>	<b>11 648 445</b>	<b>15 116 850</b>	<b>62 303 185</b>	

**Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal**  
**État de la situation financière (suite)**  
 au 31 décembre 2021

							2021	2020
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Passif</b>								
Créditeurs et charges à payer	11	392 338	—	—	—	392 338	1 377 006	
Produits perçus d'avance		—	—	—	—	—	31 521	
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	12	44 008 039*	—	—	—	—	—	
		<b>44 440 377</b>	—	—	—	<b>392 338</b>	1 408 527	
<b>Soldes de fonds</b>								
Investis en immobilisations		—	44 357	—	—	44 357	36 866	
Affectations d'origine externe	13	—	—	17 242 744	5 122 557	15 116 850	34 870 567	
Affectations d'origine interne		—	—	—	6 525 888	6 525 888	5 957 089	
Non grevés d'affectations		17 858 451	—	—	—	17 858 451	12 054 334	
		<b>17 858 451</b>	<b>44 357</b>	<b>17 242 744</b>	<b>11 648 445</b>	<b>15 116 850</b>	<b>52 918 856</b>	
		<b>62 258 828</b>	<b>44 357</b>	<b>17 242 744</b>	<b>11 648 445</b>	<b>15 116 850</b>	<b>62 303 185</b>	

\* Ces montants ne sont pas reportés dans le total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>8 991 991</b>	1 418 094
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	<b>(7 769 432)</b>	1 338 806
Amortissement des immobilisations	<b>10 545</b>	7 436
	<b>1 233 104</b>	2 764 336
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	<b>26 061</b>	(848)
Débiteurs	<b>211 658</b>	(19 499)
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	<b>(41 288)</b>	(107 918)
Créditeurs et charges à payer	<b>(984 668)</b>	(18 209)
Produits perçus d'avance	<b>(31 521)</b>	12 249
	<b>413 346</b>	2 630 111
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	<b>(1 467 926)</b>	(1 500 424)
Acquisition d'immobilisations	<b>(18 036)</b>	(3 543)
	<b>(1 485 962)</b>	(1 503 967)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	<b>(1 072 616)</b>	1 126 144
Encaisse au début	<b>3 446 195</b>	2 320 051
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>2 373 579</b>	3 446 195

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



### 1. Statuts et nature des activités

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est une fondation publique créée pour aider à la réalisation des objectifs poursuivis par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost (l'« Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal »). Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Fondation a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du *Manuel de CPA Canada* (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au cours de la période considérée.

#### *Comptabilité par fonds*

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

#### Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière de prestation des services et d'administration.

#### Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les actifs immobilisés détenus par la Fondation, de même que les produits et charges qui y sont liés.

#### Fonds de développement

Le fonds de développement rend compte des activités menées dans le cadre des campagnes majeures et présente les ressources affectées au financement de projets majeurs de développement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (construction, aménagement et acquisition d'équipements médicaux), à l'enseignement ainsi qu'à l'attribution de bourses de recherche ou postdoctorales.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Comptabilité par fonds (suite)*

#### Fonds de dotation

##### Affectations d'origine externe

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe présente les ressources apportées à titre de dotations. Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration générale, sauf dans le cas de directives stipulées par les apporteurs des fonds détenus à titre de dotations.

##### Affectations d'origine interne

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne présente les sommes transférées par le conseil d'administration du fonds d'administration générale dans le but d'assurer une croissance du capital du fonds de dotation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration, à l'exception des revenus tirés de ces ressources qui sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

#### Fonds spécifique

Le fonds spécifique présente les ressources affectées au financement de projets, comme il est spécifié par les donateurs.

### *Constatation des produits*

#### Apports

Les apports grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié au moment où ils sont encaissés.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au moment où ils sont encaissés.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du fonds de dotation au moment où ils sont encaissés.

Les promesses d'apports et les dons différés (legs testamentaire, assurance vie, rente, etc.) sont présentés dans les notes complémentaires.

#### Revenus de placement

Les revenus de placement affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés dans le fonds de développement ou, lorsque stipulé par les donateurs, dans le fonds de dotation. Les revenus de placement non grevés d'affectations tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale.

Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de développement et du fonds spécifique sont constatés à titre de produits dans les fonds respectifs. Les autres revenus de placement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

#### Activités de financement

Les revenus affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds de développement ou le fonds spécifique. Les revenus non affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Constatation des produits (suite)*

#### Activités commerciales

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale, à l'exception des revenus du stationnement, qui sont constatés dans le fonds de développement, puisqu'ils sont affectés à des activités particulières de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

### *Ventilation des charges*

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés affectés aux activités de financement et aux communications, qui sont ventilées entre la fonction « activités de financement » et la fonction « administration ». La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué aux deux fonctions par les employés visés.

### *Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost*

Les dons font l'objet d'une approbation de la part du conseil d'administration et sont comptabilisés au moment où ils sont versés ou devenus exigibles.

### *Instruments financiers*

#### *Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

#### *Dépréciation*

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Immobilisations*

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 %
Mobilier	10 %
Matériel informatique	25 %

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2021

### 3. Apports

	2021		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	2 067 277	247 371 <sup>(1)</sup>	1 819 906
Fonds de développement	829 738	212 126 <sup>(2)</sup>	617 612
Fonds spécifique	1 497 885	—	1 497 885
	<b>4 394 900</b>	<b>459 497</b>	<b>3 935 403</b>

  

	2020		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	1 557 216	207 043 <sup>(1)</sup>	1 350 173
Fonds de développement	567 540	149 842 <sup>(2)</sup>	417 698
Fonds spécifique	1 943 471	—	1 943 471
	<b>4 068 227</b>	<b>356 885</b>	<b>3 711 342</b>

(1) Dépenses de publipostage

(2) Frais inhérents aux campagnes majeures

### 4. Revenus de placement

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts	335 254	457 617
Dividendes	1 120 139	1 055 007
Variation de la juste valeur des placements	7 769 432	(1 338 806)
	<b>9 224 825</b>	<b>173 818</b>
Répartition des revenus de placement		
Fonds d'administration générale	6 507 780	125 095
Fonds de développement	864 941	15 989
Fonds de dotation	35 247	660
Fonds spécifique	1 816 857	32 074
	<b>9 224 825</b>	<b>173 818</b>

# Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

## Notes complémentaires

31 décembre 2021

### 5. Activités de financement

	2021		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	151 475	67 443	84 032
Gala	35 040	75 101	(40 061)
Salon de l'auto	32 292	9 719	22 573
Activités tierces	3 939	38	3 901
Dégustation de vins	57 252	32 685	24 567
Encan	105 445	84 111	21 334
	<b>385 443</b>	<b>269 097</b>	<b>116 346</b>
Fonds de développement			
Loterie – employés	211 803	105 577	106 226
Fonds spécifique			
Activités tierces	66 811	2 912	63 899
Vélo-Onco	16 105	5 179	10 926
	<b>82 916</b>	<b>8 091</b>	<b>74 825</b>
	<b>680 162</b>	<b>382 765</b>	<b>297 397</b>
			2020
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	35 980	8 385	27 595
Gala	303 650	316 000	(12 350)
Dîner homard	8 730	2 551	6 179
Salon de l'auto	209 016	159 921	49 095
Activités tierces	7 530	—	7 530
Dégustation de vins	66 287	31 694	34 593
Défi sportif	—	4 701	(4 701)
	631 193	523 252	107 941
Fonds de développement			
Loterie – employés	193 880	102 306	91 574
Fonds spécifique			
Vélo-Onco	3 578	6 068	(2 490)
	828 651	631 626	197 025

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2021

#### 6. Activités commerciales

	2021		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Machines distributrices	4 326 *	—	4 326
Fonds de développement			
Stationnement	18 734	—	18 734
	<b>23 060</b>	<b>—</b>	<b>23 060</b>

  

	2020		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Machines distributrices	55 000 *	—	55 000
Fonds de développement			
Stationnement	1 038 042	1 107 663 **	(69 621)
	<b>1 093 042</b>	<b>1 107 663</b>	<b>(14 621)</b>

\* Produits perçus de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

\*\* Charges engagées auprès de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

#### 7. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de 919 778 \$ (939 336 \$ en 2020) ont été ventilés entre la fonction « activités de financement » pour 87 723 \$ (123 556 \$ en 2020) et la fonction « administration » pour 832 055 \$ (815 780 \$ en 2020).

#### 8. Virements interfonds

Les virements interfonds effectués au cours de l'exercice sont les suivants :

	2021			
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(586 835)	18 036	568 799	—

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2021

#### 8. Virements interfonds (suite)

	2020			
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(138 285)	3 543	134 742	—

#### 9. Placements

	2021	2020
	\$	\$
Actions	<b>46 650 132</b>	30 538 683
Obligations, valeur nominale de 8 745 000 \$ (14 905 000 \$ au 31 décembre 2020), à des taux variant de 0,80 % à 8,90 % (0,80 % à 10,95 % au 31 décembre 2020), échéant de janvier 2022 à août 2027 (février 2021 à août 2027 au 31 décembre 2020)	<b>8 948 790</b>	15 601 658
Bons du Trésor, échéant jusqu'en mai 2022 (jusqu'en avril 2021 au 31 décembre 2020)	<b>3 283 821</b>	3 274 900
Encaisse détenue chez le gardien des valeurs	<b>23 086</b>	256 595
Autres	<b>118 056</b>	114 691
	<b>59 023 885</b>	49 786 527

Sur la base de la juste valeur, la répartition des placements en obligations au 31 décembre 2021 est la suivante :

	2021
	%
Gouvernements canadien et provinciaux ou garantis par ces derniers	<b>66</b>
Sociétés	<b>31</b>
Municipalités	<b>3</b>
	<b>100</b>

#### 10. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	<b>183 065</b>	<b>165 878</b>	<b>17 187</b>	21 244
Mobilier	<b>74 113</b>	<b>63 378</b>	<b>10 735</b>	12 529
Matériel informatique	<b>81 261</b>	<b>64 826</b>	<b>16 435</b>	3 093
	<b>338 439</b>	<b>294 082</b>	<b>44 357</b>	36 866



### 11. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
	\$	\$
Créditeurs	275 952	218 827
Salaires à payer	43 792	29 572
Sommes dues à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	72 594	1 128 607
	<b>392 338</b>	<b>1 377 006</b>

### 12. Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds

Les sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds portent intérêt au taux de rendement réalisé par le fonds d'administration générale sur ces fonds.

### 13. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds de développement	<b>17 242 744</b>	17 088 496
Fonds de dotation		
Le revenu d'un premier fonds doit être utilisé à l'attribution de bourses de recherche	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Le revenu d'un deuxième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour l'amélioration des soins directs aux malades et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	<b>829 088</b>	817 655
Le revenu d'un troisième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour le financement de dossiers prioritaires et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	<b>1 976 369</b>	1 952 555
Le revenu d'un quatrième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en cardiologie	<b>291 100</b>	291 100
Le revenu d'un cinquième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en orthopédie	<b>526 000</b>	526 000
Le revenu d'un sixième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en maladies cardiovasculaires	<b>500 000</b>	500 000
	<b>5 122 557</b>	5 087 310
Fonds spécifique	<b>15 116 850</b>	12 694 761
	<b>37 482 151</b>	<b>34 870 567</b>

#### **14. Opérations entre parties liées**

Les transactions effectuées avec l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui est une partie liée compte tenu de la nature des activités de la Fondation, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs qui y sont liés, sont présentés dans les états financiers ou dans les notes complémentaires à l'exception d'un montant de 142 993 \$ (133 157 \$ en 2020) qui est inclus dans les débiteurs. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

#### **15. Instruments financiers**

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

##### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

##### a) Risque de change

Les placements de la Fondation dans des titres étrangers, principalement en dollars américains, représentent près de 38 % au 31 décembre 2021 (31 % au 31 décembre 2020) de son portefeuille. La Fondation est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

##### b) Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations et en bons du Trésor portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

##### c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

#### **16. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice comparatif ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.